

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

<b>Date de la convocation : 10 Décembre 2020</b>	<b>Nombre de membres en exercice : 19</b>
Date d'affichage : 10 décembre 2020	<b>Nombre de votants : 19</b>
	Nombre de procurations : 3
<i>L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	<b>Présents :</b> Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Stéphanie BOUROLLEAU, Julia POUGNARD, Teddy VRIGNAUD, Peggy BERNARD, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Michel BENOIST, Irène VIGNAUD
<b>Secrétaire de séance :</b> Peggy BERNARD	<b>Absent et excusés :</b> Anne Sophie VALLET qui a donné pouvoir à Peggy BERNARD, Claude GIRARD qui a donné pouvoir à Jean Claude COULON, Pascal GOGUET qui a donné pouvoir à Michel BENOIST

La séance est ouverte à 20 h 55, Mme Peggy BERNARD est désignée secrétaire de séance.

### - ADOPTION PROCES VERBAL REUNION DU 24/11/2020

Le Procès-verbal de la réunion du 24/11/2020 est adopté à l'unanimité

### - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION

A titre d'information, il est présenté aux membres du Conseil Municipal, l'état des devis signés par M. Alain CANTEAU, Maire dans le cadre de sa délégation du 11/06/2020 au 26/11/2020 pour les devis compris entre 300 € et 3 000 € TTC.

### - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Après présentation par Mme Béatrice BARBOT adjointe aux finances, du projet de budget primitif 2020 pour le budget annexe « Lotissement » validé par Mme BOURGUET, Trésorière, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le budget comme indiqué ci-dessous :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	90 060 €	90 060 €
INVESTISSEMENT	94 023 €	94 023 €

### - PROJET LOTISSEMENT : ACQUISITION VOIRIE

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal AUTORISE ce dernier à signer l'acte de vente à intervenir auprès de Maître DUPUY, Notaire à LA CRECHE pour l'acquisition à l'euro symbolique de la voirie privative du lotissement QUINTREAU actuellement en indivision entre quatre propriétaires aux conditions demandées par ces derniers.

### - BUDGET 2020 – DECISION MODIFICATIVE N° 4

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux Finances, le Conseil à l'unanimité ADOPTE la proposition de décisions modificatives n° 4 au Budget Primitif 2020.

## - **BUDGET 2020 – REALISATION EMPRUNTS**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux Finances, afin de financer les opérations d'investissement de l'exercice 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité AUTORISE M. le Maire à contracter les prêts suivants auprès de LA BANQUE POSTALE

- o Prêt de 89 000 € (travaux éclairage public) taux 0.51 % - durée : 12 ans
- o Prêt de 81 000 € (acquisition terrain) taux 0.29 % - durée : 5 ans
- o Prêt de 35 000 € (acquisition bâtiment) taux 0.38 % - durée 8 ans

## - **CONTRATS D'ASSURANCES AU 01/01/2021**

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal à la majorité (18 pour -1 abstention) ACCEPTE la proposition de la MAIF pour les différents contrats d'assurances de la collectivité (Contrats multirisques, véhicules à moteur, auto mission collaborateur) au 01/01/2021 pour un montant global de 8 237.45 € (2 189 € d'économie par rapport à 2020).

## - **ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – RAPPORT ANNUEL 2019**

Le Conseil Municipal APPROUVE le rapport présenté par la Communauté d'Agglomération du NIORT pour le service d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2019

## - **CONVENTION EMPLOI DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES A PROXIMITE DES ECOLES – RETRAIT DE LA DELIBERATION**

M. Alain CANTEAU, Maire donne lecture du courrier reçu de M. le Préfet des DEUX SEVRES le 20/11/2020 par lequel ce dernier dans le cadre du contrôle de la légalité des actes pris par les Communes, demande au conseil municipal de retirer la délibération prise par le Conseil Municipal autorisant la signature d'une convention entre la Commune et M. Christophe PASQUIER exploitant agricole pour l'emploi des produits phytopharmaceutiques à proximité des écoles moyennant une indemnité de dédommagement annuel de 450 € pour le motif que seul le Conseil Régional est compétent pour définir des régimes d'aide ou décider de leur octroi aux entreprises. Il considère que le versement de cette indemnité peut s'assimiler au versement d'une aide à un agriculteur.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité ACCEPTE de retirer cette délibération étant entendu que la même convention sera passée entre l'agriculteur et l'APE moyennant une indemnité de 450 € qui sera remboursé à l'APE sous forme de subvention.

## - **SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT SEVRE NIORTAISE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité DESIGNNE M. Jean Claude COULON pour représenter la Commune de FORS au SMBVS dans la commission géographique des sous bassins hydrauliques « Guirande – Courance – Mignon »

## - **COUPE DE BOIS ANNEE 2021**

Sur proposition de la Commission « aménagements » les 2 coupes de bois 2021 sont attribuées à M. André BOUTIN époux de Corinne BOUTIN agent de la Commune au prix de 10 € le stère.

## - **REMBOURSEMENT PRET RELAIS 303 500 €**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder au remboursement du prêt relais de 303 500 € contracté auprès du Crédit Agricole dans l'attente du versement des subventions pour les travaux de réhabilitation des écoles

## INFORMATIONS DIVERSES :

- **AMENAGEMENT CENTRE BOURG** : le dossier est suivi par la CAN service économie qui a rencontré les différents porteurs de projets potentiels, projet pour lequel des financements pourront être mobilisés au titre des plans de relance 2021-2022.

Une rencontre avec le CAUE pour l'accompagnement et la réalisation d'un dossier de mise en concurrence pour retenir l'architecte qui sera chargé d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

- **SECURISATION RUE DES ECOLES** - La Commission « aménagement » propose de mettre temporairement en place 2 panneaux stop sur la rue des écoles au carrefour avec la rue de la plaine du lac.

Si la période de test à partir de la rentrée de janvier est concluante, ce dispositif temporaire pourra devenir définitif. (Une information sera faite aux parents d'élèves)

- **DEVELOPPEMENT FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE** - Une réunion est programmée le 05/01/2020 avec les différents opérateurs pour connaître l'évolution du dossier, l'information qui nous a été confirmée c'est que le village des sanguinières sera raccordé en premier.

- **5<sup>ème</sup> SAISON CULTURELLE ORGANISEE PAR LA CAN** : Dans le cadre de la programmation de la 5<sup>ème</sup> saison culturelle portée par la CAN, la Commune de FORS propose d'accueillir le spectacle COMPAGNIE LES QUAT FER EN L'AIR (compagnie locale basée à SOUVIGNE 79) ou éventuellement la Compagnie CARA.

La CAN prendra à sa charge 50 % du montant du spectacle dans la limite de 3 000 €

- **OPERATION BOITES DE NOEL SOLIDAIRES** : Les Forsitains se sont fortement mobilisés pour déposer en Mairie des boites de Noel qui seront remises pour une partie à EMMAUS PRAHECQ (22 boites homme et 2 boites femme) le reste sera déposé à l'ESCALE à NIORT.

- **BULLETIN MUNICIPAL 2021** : Le bulletin municipal 2021 est en cours de finalisation, compte tenu de la crise sanitaire il ne sera pas possible à ce jour d'organiser la présentation de ce bulletin lors de la cérémonie des vœux 2021, une distribution dans chaque boites aux lettres sera organisée. Remerciements particulier à tous les annonceurs en nette augmentation cette année.

- **FESTIVITES 2021** : compte tenu de la crise sanitaire en cours, la cérémonie des vœux, le repas élus agents ne pourront être organisés, un panier gourmand sera remis par le Maire et les Adjointes au personnel le 17/12/2020

## QUESTIONS DIVERSES :

Jean Claude COULON propose aux élus intéressés de participer au championnat de France des élus disciplines (VTT et TRAIL course à pied) qui est organisé à COSNE SUR ALLIER le 21/05/2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 45.

Fait à FORS, le 17 Décembre 2020

Le Maire  
Alain GANTEAU

